

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE EN HABILITATION ELECTRIQUE

BO - HO(V) - BS - BE - HE MANOEUVRE

Réf de l'action : MEN H1311.PR-H1411.PR indice 03 du 10/03/2025

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages ou installations électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

PUBLIC CONCERNE

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (interrupteur, bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...) en basse tension.
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Comprendre et lire le français.
- Le questionnaire de positionnement rempli par l'apprenant afin d'identifier le(s) niveau(x) d'habilitation nécessaire(s).
- *En cas de recyclage : l'attestation de formation précédente* (attention le recyclage ne peut être suivi que sur une habilitation de même niveau).

AVERTISSEMENT

- Recyclage tous les 3 ans, peut être ramené à 2 ans pour des personnes ayant une pratique occasionnelle ou exceptionnelle.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : Merci de contacter notre agence www.mendiboure-formation.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

Notions élémentaires d'électricité

- Dangers de l'électricité et effets sur l'organisme
- Exemples d'accident

Contenu de la NF C18-510

- Symboles d'habilitations, définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation.

- Zones d'environnement électrique
- Opérations non électriques autorisées dans l'environnement électrique
- Documents et procédures applicables aux travaux non électriques dans l'environnement électrique
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)

Manœuvres BT et/ou HT

- Étude du matériel électrique (disjoncteur, différentiel, fusible, etc.)
- Risques liés aux manœuvres
- Mesures de prévention à mettre en œuvre

Interventions élémentaires BT

- Définition et limites de l'habilitation BS
- Mise en sécurité (procédure de mise hors-tension)
- Remplacement de lampes, interrupteurs, prises et luminaires

Premiers secours et protection incendie sur les installations et équipements électriques

- Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
- Incendie dans les installations électriques - Secourisme

MOYENS HUMAINS

- Formateurs ayant des connaissances de base en prévention dont la NF C18-510 en cours et préconisation de l'INRS, un diplôme dans le domaine de l'électricité et une expérience de 3 ans minimum.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : Merci de contacter notre agence www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation...,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Maquette pédagogique représentant une installation et un environnement de travail.
- Appareillages de mesures.
- Equipement de protection individuelle : Écran facial, Gants isolant, matériel de consignation
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires livret préparation à l'habilitation électrique selon la NF C18-510.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation : en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et pratiques selon le référentiel de la NF C18-510.
- Condition de réussite à l'épreuve 70% de bonne réponse au QCM et bonne application des mesures de sécurité à la pratique.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Proposition d'habilitation électrique au niveau défini à l'entrée de la formation.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS - 12 personnes maximum

DUREE DE LA FORMATION

- Formation initiale : 14 heures (12h de formation + 2h de session de validation pratique et théorique)
- Formation recyclage : 10h30 (8h30 de formation + 2h de session de validation pratique et théorique)

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.